



INDUSTRIE MECANIQUE

DEVENEZ **CONTROLEUR.EUSE TECHNIQUE VÉHICULES LÉGERS**

RNCP : 36915 date
enregistrement 29/09/12022
ROME : I1604
FORMACODE : 23649

Avec le CQP – Niveau 4
Certificateur ANFA



Le métier, les objectifs de la formation et les compétences visées

- Le contrôleur technique réalise des contrôles techniques de véhicules légers de catégories internationales M et N dont le poids total en charge n'excède pas 3.5 tonnes, conformément aux dispositions du Code de la route et à la réglementation en vigueur. Il applique les dispositions relatives au contrôle technique des véhicules légers précisées dans l'arrêté du 18 juin 1991 modifié, relatif à la mise en place et l'organisation du contrôle technique des véhicules dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes.
- Il réalise le contrôle technique des véhicules légers thermiques et électriques, y compris les véhicules spécifiques (dépanneuses, ambulances, véhicules anciens, véhicules adaptés...).
- Il examine les différents points de contrôle définis réglementairement, relève et évalue le niveau de criticité des défaillances constatées et renseigne un procès-verbal de contrôle.
- Il valide et commente le procès-verbal et doit être capable d'adapter son langage aux différents interlocuteurs, notamment pour informer les clients et désamorcer les situations conflictuelles.
- Focus transition écologique : Le contrôleur technique joue un rôle important dans le renforcement de la sécurité routière pour l'ensemble des usagers et dans la réduction des impacts environnementaux.

BC01 : Réalisation de contrôles techniques périodiques sur véhicules légers

Public concerné

Tout public

Prérequis

Maitrise de la langue française : à l'écrit, à l'oral.
Maitrise des 4 opérations de base en mathématiques. CAP Maintenance des véhicules et 2 ans d'expérience dans le domaine de la maintenance automobile ou BAC PRO Maintenance des véhicules ou BTS dans le domaine de la maintenance automobile.

Attention :

Lors de la demande d'agrément de contrôleur technique, un extrait du casier judiciaire B2 vierge sera demandé par la préfecture.

L'obtention d'un permis B est souhaité pour faciliter l'activité au sein d'une entreprise de contrôle technique.

Modalités d'accès

Entretien et test de positionnement à l'entrée en formation

Délai d'accès à la formation

1 à 2 sessions de formation par an.

Méthodes et modalités d'évaluation

Les candidats sont évalués par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

Tarif

25€/heure stagiaire

Financements

Contrat de professionnalisation
Nous contacter pour modalités de financement

Lieu

Lycée Alain Savary
Rue Alain Savary
59150 Wattrelos

Intervenants

Formateurs experts dans le domaine

Durée de la formation

Durée en centre : 455h

Personne en situation de handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation

Modalité de formation

En alternance centre de formation et entreprise.

Pour + d'infos

Retrouvez l'ensemble de nos dates de sessions et de réunions d'information collectives sur :



Contactez-nous

GRETA Lille Métropole

@ contact.greta-lille@ac-lille.fr

☎ 03 20 74 67 10

Bastien Deru

Conseiller en formation professionnelle

@ Bastien.deru1@ac-lille.fr

☎ 06 58 45 86 80

Ornella Gravina

Assistante de formation

@ Ornella.gravina@ac-lille.fr

☎ 06 58 45 81 49